

Ba 29. Jan. 75 17

~~p.B. 15.21. Alg. -IN/lcm~~ 3003 Berne, le 27 janvier 1975.
~~s.B. 34.66. Alg. 0.~~
~~s.B. 34.66. Alg. 0.1.~~ *19.11.41.32. Alg. Zouied*
 p.A. 45.22. U'ch.
 p.B. 25.61. Alg. 1.
 p.B. 25.60.12.
 p.B. 25.60.3.
 s.C. 41. Alg. 111.0.
 s.C. 41. 110.0. (2)
 s.B. 34.66. Maroc. 0.
 p.B. 34.40. U

C o n f i d e n t i e lC o m p t e - r e n d u

de la réunion du vendredi 17 janvier 1975.

Tour d'horizon de nos relations avec l'Algérie.

Présents: M. l'Ambassadeur E. Thalmann, Président
 M. l'Ambassadeur E. Vallotton, Alger
 M. l'Ambassadeur R. Probst, Division du Commerce
 M. l'Ambassadeur M. Gelzer
 M. l'Ambassadeur F. de Ziegler
 M. le Ministre E. Moser, Division du Commerce
 Monsieur F. Muheim
 Monsieur L. Rochat
 Monsieur M. Krafft
 Monsieur J.-J. Indermühle (compte-rendu)

Début de la réunion : 15 h.



- 2 -

1. Relations avec l'Algérie:

p.B. 15. 21. Alg

Les Algériens ont une grande capacité de nuisance; il ne faut pas seulement chercher à la neutraliser, mais aussi essayer d'entretenir un climat de sympathie qui existe incontestablement parmi les hauts fonctionnaires de l'administration. Malgré les difficultés et les revers, nous devons faire en sorte que les Algériens continuent à nous respecter. L'état des relations politiques n'a pas eu d'effets sur les relations économiques jusqu'à présent, les échanges se maintenant à un niveau normal; ils pourraient même être plus élevés.

Monsieur Vallotton remarque qu'il a constaté de la part des Algériens un désir de ne pas pousser trop loin. Est-ce à cause du dialogue euro-arabe auquel ils tiennent beaucoup? Ils sont un peu inquiets de ce qu'ils ont déchaîné contre nous, situation dont nous devons tirer profit sans pour autant nous abaisser.

1.1. Fonds Khider : p.A. 45. 22. M'd. Khider

Cette affaire constitue la clef de nos relations avec l'Algérie. Tant que cette hypothèque reste, il n'y a pas d'espoir d'une normalisation complète. De notre côté, nous ne devons pas oublier que nous avons aussi des revendications sans espoir de pouvoir obtenir satisfaction.

Il existe différents moyens d'action, mais le Gouvernement suisse ne peut rien faire. Tout au plus peut-il montrer sa bonne volonté en faisant des suggestions. Monsieur Krafft pré-

./.

- 3 -

parera un document qui pourrait être remis à Me Lalive d'une part et aux Algériens d'autre part. MM. Diez et Probst sont priés de recevoir Me Lalive alors que M. Vallotton remettra plus tard et de manière informelle un papier aux Algériens. Nous voulons démontrer que nous ne sommes pas indifférents et que nous sommes prêts à aider l'Algérie.

Il semble que les Algériens n'aient rien entrepris auprès de la Commission fédérale des banques en vue d'une enquête. La Commission est prête à recevoir un mémoire des Algériens.

1.2. ONAFEX (Bachtarzi) : f.B. 25.61. Alg. 1

Les Algériens ne s'occupent pas de notre réglementation. Il faut régler ce cas par la remise d'une note au Chargé d'affaires d'Algérie à Berne indiquant que nous ne pouvons pas continuer à faire des exceptions. Copie de la note sera envoyée à notre Ambassade à Alger pour qu'elle puisse dire à son interlocuteur algérien que le cas est réglé du côté suisse.

- a) pour des raisons de forme l'ONAFEX doit présenter une nouvelle demande;
- b) il convient de s'assurer auprès de l'OFIAMT et de la FREPOL que la demande sera agréée.

1.3. Affaire gaz : s.c. 41. Alg. M.A.O

Des divergences sont apparues au sein du Consortium. Les Allemands et les Autrichiens ont adopté une position dure et se sont retirés. Swissgaz au contraire s'en tient à une attitude de négociation en vue de conclure l'affaire. Les Algériens risquent d'être moins durs, car ils craignent que le départ des Allemands et des Autrichiens n'en entraîne d'autres. ./.

- 4 -

1.4. Bureau OLP à Genève: p.B.25.60.12.

Nous devons être prêts pour le moment où une demande d'ouverture d'un bureau nous sera soumise. Le Secrétariat général de l'ONU examine actuellement la question de l'OLP à l'ONU. La rapidité de la réponse suisse dépendra de l'avancement des travaux au Secrétariat général et à Washington.

1.5. Articles d'El Moudjahid contre la Suisse: i.F. 15.41.32. Alg. Zouied.

Il n'y a rien à faire auprès du Moudjahid; il faut agir auprès des représentants du MAE.

1.6. Postulat Eisenring: p.B.15.21. Alg.

La réponse paraîtra dans le rapport de gestion avec proposition de classer l'affaire.

2. Foire au Caire en mars 1975 : i.C.41.110.0. (2)

Une délégation d'industriels suisses se rendra en Egypte sous la direction du Président Bauer une semaine avant l'ouverture de la Foire. Des contacts avec la Ligue Arabe sont-ils désirables? La Ligue est une organisation politique qui dispose d'un service de boycottage économique d'Israël et avec laquelle la délégation n'a rien à voir.

3. Ouverture d'un Bureau de la Ligue Arabe à Genève: p.B.25.60.3

Il faut limiter les exigences et simplifier la procédure, puisqu'il s'agit d'une organisation régionale connue, la plus ancienne des organisations régionales après l'OEA.

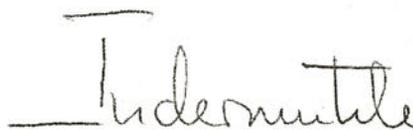
./.

- 5 -

4. Maroc:

L'Ambassadeur du Maroc s'est demandé pourquoi nous n'accordons pas d'assistance technique au Maroc. Jusqu'à présent, nous avons adopté le point de vue que nous ne ferons rien avant d'avoir liquidé le contentieux. Comme nous avons fait des gestes à l'égard de l'Algérie, il conviendrait de revoir la question, le Maroc étant l'un des pays arabes modérés. Nous pourrions envisager une solution comme à l'époque avec la Tunisie et, lors des prochaines négociations, offrir un "package deal" comprenant également une assistance technique et des investissements.

Fin de la réunion : 16.50 h.


(J.J. Indermühle)